

CNP 7232 - Outilleurs-ajusteurs

Description de la profession

Les outilleurs-ajusteurs fabriquent, réparent et modifient sur mesure des prototypes ou des outils spéciaux, moules, gabarits, montages et jauges en utilisant divers métaux, alliages et plastiques qui requièrent des dimensions précises. Ils travaillent principalement pour les industries manufacturières telles automobile, aéronefs, transformation des métaux, machinerie électrique et plastiques, et en outillage, en fabrication de moules et ateliers d'usinage. Ce groupe de base inclut également les modeleurs sur métal et les façonneurs de moules en métal (Statistique Canada, 2016).

Exemple(s) illustratif(s)* :

- » Finisseur de matrices
- » Fabricant de matrices
- » Gabarieur
- » Façonneur de moules en métal
- » Modeleur sur métal
- » Fabricant de moules - transformation des matières plastiques
- » Apprenti-mouliste
- » Apprenti Outilleur-préparateur de matrices
- » Outilleur

*N.d.t. Dans ce document, l'emploi du masculin au sens générique a uniquement pour but de préserver la concision du texte.

Qu'est-ce qu'un code CNP?

Le système de classification nationale des professions (CNP) est basé sur la catégorisation des professions selon le niveau de compétence et le type de compétence. Chaque code CNP est composé de quatre chiffres. Le premier chiffre indique le type de compétence de la profession ; le deuxième indique le niveau de compétence de la profession. Combinés, ces deux chiffres

définissent le « groupe majeur » CNP de toutes les professions avec le même niveau et le même type de compétence. Les deux derniers chiffres sont employés pour limiter, ou effectuer un zoom avant sur un groupe spécifique de professions. Le troisième chiffre, combiné avec le « groupe majeur », définit le « groupe mineur ». Le quatrième chiffre identifie plus en profondeur la profession précise au sein du « groupe mineur », à laquelle on se réfère en tant que « groupe unitaire » CNP. La CNP est une norme servant à classifier et décrire les professions dans l'économie canadienne. Elle constitue le fondement des statistiques sur les professions et l'information sur le marché du travail (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, 2016).

Exigences en matière de formation et d'éducation

Les programmes d'outillage des collèges ontariens sont offerts en programmes de deux ans menant à un diplôme ou en programmes d'une année en complément d'une formation préalable ou en préparation

pour un apprentissage (Collèges ontariens, 2016).

Les cours couvriront un vaste éventail de connaissances techniques, y compris les mathématiques, l'étude du calcul et la lecture de bleus. Les compétences développées incluront fonctionnement des machines, formage des métaux, programmation de commande numérique par ordinateur et fabrication d'outillage (Collèges ontariens, 2016).

Les programmes de premier échelon en outillage requièrent un diplôme d'école secondaire de l'Ontario (DÉSO) ou l'équivalent, y compris un crédit d'anglais de 12e année. Un cours de mathématiques supérieures pourra également être requis dans certaines institutions (Collèges ontariens, 2016).

Durée d'une formation sur le tas (pour les apprentis) - L'Ordre des métiers a identifié 7 280 heures comme durée généralement nécessaire pour qu'un apprenti devienne compétent dans les compétences requises. Il peut exister des circonstances individuelles où la durée varie de ce principe directeur (Ordre des métiers, 2013).

Durée d'une formation en classe - L'Ordre des métiers a identifié 720 heures de formation en milieu scolaire comme durée généralement nécessaire pour qu'un apprenti complète ce programme d'études, sauf dans les cas où un apprenti a été exempté d'un niveau quelconque de ce programme d'enseignement (Ordre des métiers, 2013).

Les programmes d'outilleur-ajusteur sont offerts dans les collèges ontariens suivants à compter de septembre 2016:

- » Collège Seneca
- » Collège George Brown
- » Collège Fanshawe
- » Collège Sheridan
- » Collège Conestoga

Qu'est-ce qu'un apprentissage?

Un apprentissage permet aux étudiants et étudiantes d'apprendre un métier spécialisé en acquérant de l'expérience sur place tout en étant rémunéré. Les programmes d'apprentissage sont habituellement offerts par l'entremise d'un collège ou d'une école professionnelle et vous aident à vous préparer en vue d'une carrière dans les métiers. Les programmes sont structurés de manière à offrir de l'apprentissage en classe et de l'expérience sur place.

Bien que le gros de l'enseignement passe par l'apprentissage sur place, il y a également une composante d'enseignement en classe par l'entremise d'un collège. Les apprentis passent généralement **80-85 %** de leur éducation et formation en milieu de travail.

À la fin du programme de formation en apprentissage, l'apprenti devient compagnon d'apprentissage et est accrédité pour travailler dans le métier (Gouvernement du Canada, 2014).

Pour vous qualifier en vue d'un apprentissage en Ontario, vous devez :

- » Être âgé d'au minimum 16 ans
- » Avoir l'autorisation légale de travailler au Canada (c.-à-d., avoir un numéro d'assurance sociale valide)
- » Posséder le niveau d'instruction requis pour le métier que vous avez choisi
- » Avoir un parrain ontarien (la majorité des parrains sont des employeurs qui vous embauchent, vous forment et vous paient durant votre apprentissage)

Pour postuler en vue d'un apprentissage, vous devez le faire en ligne par le biais du gouvernement de l'Ontario, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, une fois que le critère mentionné plus haut a été rencontré.

Moyenne des salaires et traitements intermédiaires dans la région de Durham

La moyenne des salaires et traitements intermédiaires pour les individus employés dans la profession d'outilleur-ajusteur dans la région de Durham se décline comme suit :

Salaires et traitements intermédiaires - 65 673 \$
Moyenne des salaires et traitements - 65 541 \$

(Source : données 2011 de Statistique Canada, achat personnalisé de l'Autorité de la main-d'œuvre de Durham).

Les salaires dans ce domaine sont élevés, en raison de la demande de l'industrie et du haut niveau d'expertise requis. Les salaires de départ moyens oscillent autour de **35 000 \$**, et les outilleurs-ajusteurs agréés peuvent s'attendre à des salaires de **50 000 \$** ou plus par année dans des postes requérant un niveau d'expérience plus élevé. (Collèges ontariens, 2016).

En emploi par lieu de travail et lieu de résidence

Lieu de travail - est défini en tant qu'individus employés dans la région de Durham.

Lieu de résidence - est défini en tant qu'individus résidant dans la région de Durham.

Le nombre d'individus employés dans la région de Durham (lieu de travail) dans le métier d'outilleur-ajusteur est de **380**.

Le nombre de résidents de la région de Durham (lieu de résidence) employés dans le métier d'outilleur-ajusteur est de **485**.

(Source : données 2011 de Statistique Canada, achat personnalisé de l'Autorité de la main-d'œuvre de Durham).

Perspectives d'emploi

La liste ci-dessous représente un échantillonnage des possibilités d'emploi dans la profession d'outilleur-ajusteur dans la région de Durham.

Die-Max Tool & Die Ltd. - Ajax

Durmach - Clarington

Precise Tool & Die - Whitby

IN-TOL Tool & Die Ltd - Clarington

Dienamic Wire Inc. - Pickering

Castool Tooling Systems - Uxbridge